

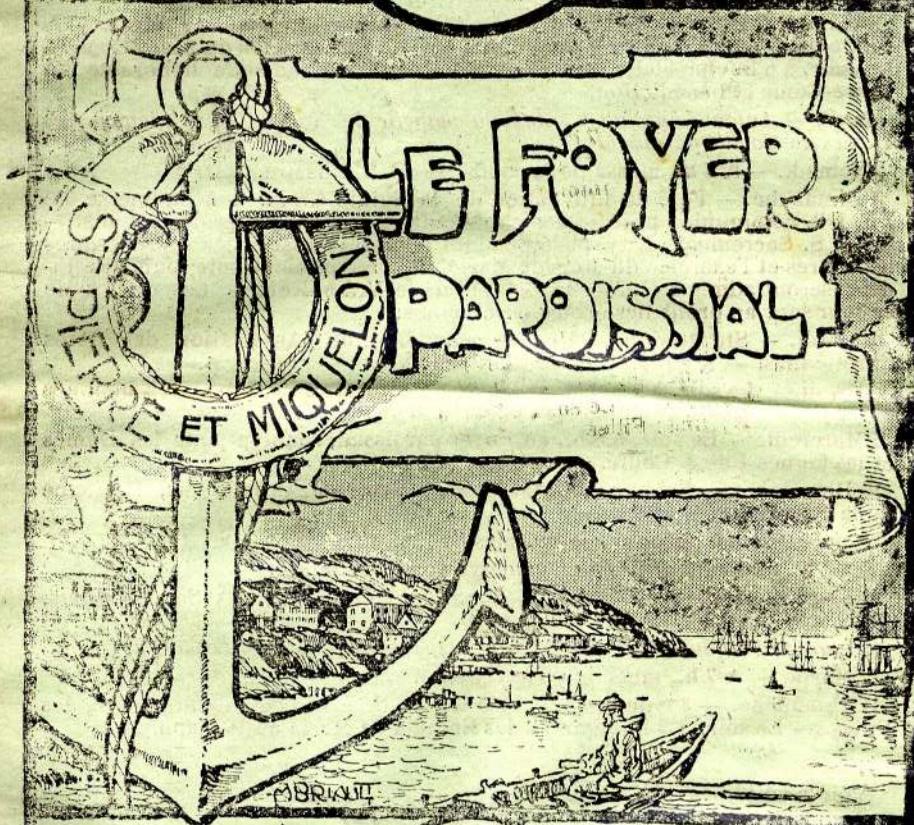
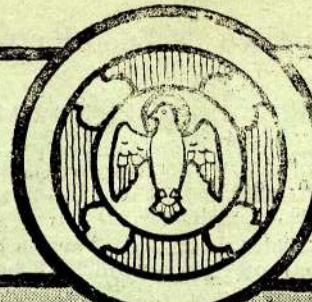


2^{me} Année

N° 16

AVRIL.

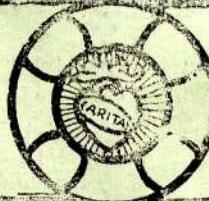
1925.



ABONNEMENT

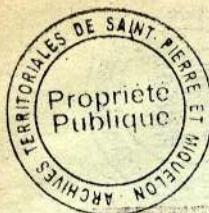
(servi par la Poste)

France	6 fr.
Etranger	8 fr.



ADMINISTRATION

Au Presbytère
de Saint-Pierre.



Paroisse de Saint-Pierre

CALENDRIER DU MOIS DE MAI 1925

AVIS. — Dans les premiers jours du mois, les Dames ou Comité paroissial feront leur tournée seignastrielle du Denier du Culte. Comme par le passé, elles trouveront par tout bon accueil.

-- Pendant ce mois, l'exercice du Mois de Marie a lieu tous les soirs à 6 h., sauf le dimanche et les jours où il y a un Office à 8 heures.

1 Vendredi. — 1^{er} du mois. — Fête des SS. Philippe et Jacques, apôtres. — A 7 h., exposition du T. S. Sacrement et messe de l'association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h. chapelet, exercice du Mois de Marie, amende honorable au Sacré-Cœur et bénédiction.

N. B. — *Aujourd'hui, à 2 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur, réunion des Dames du Comité paroissial.*

2 Samedi. — A 7 h., messe de la confrérie du S. Rosaire.

3 Dimanche. — Fête de l'Invention de la Sainte Croix. — A la messe de 7 h. 1/2, communion pascale des petits enfants arrivés à l'âge de sept ans. — Le T. S. Sacrement sera exposé pendant la grand'messe et les vêpres. Après les vêpres et l'exercice du Mois de Marie, procession mensuelle; puis les Fidèles seront admis à vénérer la Relique de la Vraie Croix. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

4 Lundi. — Ste Monique, Patronne secondaire de l'Association des Mères Chrétiennes. — A 8 h., messe de l'Association.

5 Mardi. — Le soir, à 8 h. 1/4, au Foyer paroissial, réunion pour les hommes et les jeunes gens. Conférence et projections.

6 Mercredi. — Le soir, à 8 h., au Foyer paroissial, réunion pour les Dames et les jeunes Filles. Conférence et projections.

10 Dimanche. — SOLENNITÉ NATIONALE DE SAINTE JEANNE D'ARC, Patronne de la France

Saint-Pierrais, pavoisez vos maisons !

A 10 h., messe pontificale et panégyrique de la Sainte.

N. B. La messe sera célébrée plus spécialement pour les Saint-Pierrais, soldats et marins de la Grande Guerre.

A partir d'aujourd'hui, les vêpres du dimanche auront lieu à 6 heures.

12 Mardi. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

17 Dimanche. — 3^{me} du mois. — A la messe de 7 h. 1/2, comm. mens. des Filles. — Le soir, à 2 h., réunion des Enfants de Marie au Pensionnat.

Voir la suite page 60.

..

MESSES. — *Dimanches et Fêtes:* 6 h., 7 h. 1/2 et 10 h.

Jours de semaine: 6 h., 7 h. et 8 h. — Le jeudi, à 8 h., messe des Ecoles.

Confessions. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 3/4 — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille de fêtes.



Echos du Vendredi-Saint

Le Crucifix !.. Pour qui sait le comprendre, c'est tout l'Evangile, « Je ne sais qu'une chose, disait S. Paul: c'est Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié ! » Ce qu'il savait, l'Apôtre l'a prêché aux hommes; et parmi les hommes, l'élite s'est inclinée devant la sublime doctrine de la Croix.

Quelques-uns ont hésité. Il leur paraissait trop dur d'entrer en lutte contre eux-mêmes et de réprimer les mauvais instincts de la nature.

D'autres n'ont pas compris. Il ne voient qu'eux. Ils prétendent « vivre leur vie », comme ils disent, en suivant le caprice du moment. Ils n'ont en vue qu'une chose: goûter le plaisir, sous quelque forme qu'il se présente. Peu leur importe que le plaisir, le leur, fasse souffrir d'autres: ils l'echangent et le trouvent, hélas ! pardes procédés que seul l'esprit du mal peut suggérer.

En voici qui parlent, qui écrivent. Ils sont loin, ils sont dans l'ombre; mais leur outil -- anonyme -- n'en est pas moins dangereux. Ils en font une arme; et cette arme, trempée dans le poison de l'immoralité, pénétrera dans la moelle des victimes. Ils savent jouer du mensonge en virtuoses et de la calomnie en artistes. Ils visent le jeune homme intègre, la jeune fille honnête, l'épouse sans reproche, l'époux fidèle; ils salissent les âmes les plus pures, les autorités les plus hautes, les dévoûments les plus nobles, les tendresses les plus délicates. Ils en disent des infamies à faire frémir. Et c'est ainsi qu'ils font à certaines âmes une passion douloureuse...

Ames chrétiennes, victimes de la méchanceté humaine, comme l'a été Jésus, -- comme Lui, faites en beauté votre sacrifice. « Pardonnez-leur, ô mon Père, a dit le Maître, car ils ne savent ce qu'ils font » !... C'est l'héroïsme sublime qui excuse les bourreaux et ne se contente pas de leur pardonner.

Dieu d'ailleurs, le juste Juge, rendra à chacun selon ses œuvres. A ses yeux, comme pour les âmes honnêtes, les victimes de la calomnie n'ont rien perdu de leur valeur. Elles apparaissent plutôt avec une auréole glorieuse que la méchanceté, un moment triomphante, leur aura préparée.

LE FOYER PAROISSIAL

Nos chers Abonnés de France, du Canada et des Etats-Unis qui ne désirent pas continuer leur abonnement pour 1925, voudront bien nous retourner le présent numéro du *Foyer paroissial*.



Fête nationale de Jeanne d'Arc

En France, il y a deux fêtes nationales: celle du 14 juillet et celle de Jeanne d'Arc, officiellement déclarée «fête du Patriotisme».

La première rappelle une insurrection populaire, avec la prise de la Bastille et le massacre de quelques soldats, événement qui commença, dit-on, l'affranchissement du peuple.

L'autre revêt à coup sûr un caractère plus élevé et plus sympathique. Jeanne d'Arc « occupe le premier rang parmi nos grands hommes, et son œuvre la première place parmi les grands faits de notre vie nationale ». Tel est le témoignage qu'a rendu d'elle M. Gaborit, député, rapporteur du projet de loi de la susdite fête, projet que le suffrage unanime de la Chambre, à la date du 10 juillet 1920, a ratifié.

Dans son rapport, M. Gaborit constate que « la splendeur de ce poème de simplicité, de douceur, de douleur et de gloire n'a pas séduit tous les hommes de France... » Et il ajoute: « Ce serait oublier la cigüe de Socrate et la croix de Jésus de Nazareth! »

Pendant le procès de Jeanne d'Arc à Rouen, un des assistants, un lord anglais, après une réplique de la prisonnière, ne put s'empêcher de s'écrier: « La vaillante fille ! Que n'est-elle Anglaise ! »

Depuis lors, la France catholique n'a pas manqué d'appeler de ses vœux le jour où la douce héroïne serait officiellement glorifiée. Mais Jeanne avait le tort d'être Chrétienne. — « Que n'est-elle libre penseuse ! Que n'est-elle franc-maçonne ! Car nous l'aimons bien, disaient les Frères . . . ; mais que diable avait-elle besoin de mettre Dieu et les Saints dans son affaire ? Que ne s'est-elle maintenue dans une attitude purement laïque ! »

La fête de Jeanne d'Arc, fête nationale ! — Le sénateur radical Fabre avait fait adopter, au Sénat, le 8 juin 1894, une motion dans ce sens. Mais la Chambre devait empêcher ce scandale: ainsi avaient décidé les loges.

M. de Mahy, député de la Réunion et ancien ministre, rapporteur du projet de loi soumis à la Chambre, reçut une lettre, une « planche », en langage maçonnique, signée par un des grands pontifes de la franc-maçonnerie:

O . . de Paris, rue Cadet 16.

— Ce 27 janvier 1898

• La nouvelle que je vois dans les journaux est-elle vraie ? Etes-vous rapporteur favorable de la fête de Jeanne d'Arc ?.. Non, ce n'est pas possible: car vous n'avez pas oublié que c'est la fête poursuivie par toute la nuée des cléricaux, etc... »

Et le factum était signé: Edgar Monteil.

La réponse ne se fit pas attendre:



Paris, 30 janvier 1898

« Parfaitement ! C'est moi-même. Les journaux disent vrai. Je suis rapporteur favorable de la fête de Jeanne d'Arc.

Il ne s'agit pas d'un attentat contre le 14 juillet, ni d'un instrument de haine contre la République, ni de la fête des curés.

Jusqu'à présent je croyais que le devoir maçonnique est non seulement de rivaliser avec nos adversaires dans la pratique du bien, mais encore de nous efforcer de les surpasser. Or je ne sais rien de mieux au monde que d'honorer les grands serviteurs du pays. Le plus grand de tous, c'est Jeanne d'Arc. C'est la France que l'on fête et que l'on sert, en fêtant Jeanne d'Arc.»

Ces fières paroles sont signées: François de Mahy.

Et le signataire était franc-maçon !

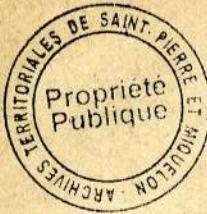
C'est seulement à la suite de la Grande Guerre que la Chambre, sur un rapport de M. Gaborit, a adopté, comme nous l'avons dit, la proposition de loi votée par le Sénat depuis 26 ans, qui a institué la «fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme».

Jeanne d'Arc avait déjà reçu de l'Eglise, en 1909, les honneurs de la béatification, et ceux de la canonisation dix ans plus tard, dans des fêtes splendides auxquelles assista l'ambassadeur de France. Elle est donc bien réellement la Sainte de la Religion en même temps que l'héroïne nationale. Mais ses détracteurs ne se consolèrent pas de leur défaite. Ils exécutèrent alors le mot d'ordre donné par les loges: «Laïcisons Jeanne d'Arc !»

Les voilà à l'œuvre: C'est Henri Martin, c'est Lavisse, c'est Anatole France, c'est l'ineffable Talamas — celui-ci vigoureusement conspué par les étudiants de la Sorbonne —, c'est tout un groupe d'historiens et de pédagogues anti-religieux. Non pas que ces messieurs nient les hauts faits de Jeanne. Non pas qu'ils refusent de voir en elle une idéale figure du patriotisme. Mais ils ont rencontré, vivante et resplendissante, l'idée chrétienne qu'ils prétendent être expulsée de l'âme de notre Patrie. Il fallait à tout prix immuniser la France et les Français contre le surnaturel. Et alors ils ont inventé des explications contradictoires et inexcusables où la sublime et douce héroïne prend, en somme, l'aspect d'une hallucinée ou d'une effrontée menteuse. Car il n'y a pas à sortir de là. Et on ne voit pas comment les contemporains de Jeanne, qui lui ont fait subir tant d'examens, n'ont pu finalement découvrir la fraude ou l'erreur, à moins de supposer qu'ils étaient tous également fous ou fripons.

Quoi qu'il en soit, les Saint-Pierrais savent à quoi s'en tenir. Aussi est-ce avec enthousiasme et un nouvel élan d'union sacrée qu'ils célébreront, le dimanche, 10 mai, Jeanne d'Arc, la Sainte de la Religion et de la Patrie.





La vie communale

Des élections sont proches, et les électeurs vont être conviés à déposer dans l'urne leur bulletin de vote. De ces élections naîtra le Conseil municipal qui aura la mission de gérer les intérêts de la ville.

Le *Foyer paroissial* ne fait pas de politique. Si aujourd'hui il parle de la vie communale, c'est uniquement à titre d'indication objective; et nos lecteurs nous sauront gré sûrement de les renseigner sur la question.

..

Disons tout de suite qu'une commune est comme l'intermédiaire naturel entre les familles et l'Etat. Sans elle, les familles livrées à leurs seules forces et perdues, pour ainsi dire, dans leur propre multitude, seraient impuissantes à faire valoir leurs intérêts collectifs. Et sans elle, l'Etat serait incapable de discerner en chaque endroit le bien public, dans la complexité souvent contradictoire des revendications individuelles.

Les attaches qui unissent les familles à la commune sont traditionnelles et profondes. Là est le secret de cet « amour du clocher » qui provoque si souvent la nostalgie chez les Saint-Pierrais vivant au loin.

Par là aussi s'explique pourquoi l'on s'intéresse à la vie communale. D'aucuns s'y intéressent d'une façon plus particulière: ce sont les représentants des familles à la Maison commune, ou Mairie, et qui forment le Conseil municipal,

Ce Conseil connaît les besoins de la commune et l'opportunité des mesures à prendre; il a conscience des responsabilités qui pèsent sur lui. D'autre part, les citoyens peuvent contrôler l'administration communale; et, de cette façon, ils s'initient à la vie sociale, au *self-government*, comme disent les Anglais, qui n'abandonne au pouvoir supérieur que les affaires ayant besoin d'être dirigées par des vues d'ensemble.

Ce résultat, plus ou moins rapidement tangible, suppose une certaine préparation civique. La commune n'est pas uniquement un rouage de l'organisation administrative, sous la direction du maire, demi-fonctionnaire; mais elle ne forme pas non plus « un Etat dans l'Etat », et ne doit pas prétendre confisquer à son profit des services qui ne répondent pas à des intérêts collectifs.

Il faut donc savoir établir une conciliation entre la vie de la commune et le gouvernement de la Colonie. Elle peut se trouver, si l'on distingue ce qui est fonction de l'un de ce qui est de fonction de l'autre. C'est cette conciliation qui assurera la paix et les bons rapports entre les pouvoirs et aussi, nous pouvons le dire, le bien général de la commune.

L'administration municipale suppose aussi la nécessité du travail et le temps libre qui doit lui être consacré.

Tous les problèmes qui se posent n'exigent pas un labeur intense; mais dans une ville comme Saint-Pierre, il en est qui sont des plus complexes: le service des eaux, ceux de l'éclairage, de la voirie, de l'hygiène...; ceux



de la lutte contre la tuberculose, le paupérisme, et combien d'autres!... Les édiles appelés à se prononcer, et cela évidemment en connaissance de cause, doivent donc se mettre ou se laisser mettre au courant. C'est ainsi qu'on a « des idées ». Et quand les idées de conseillers sont mises en présence, et qu'elles subissent des chocs, c'est de là que jaillit la lumière qui permet et favorise une bonne administration.

Ce qu'un Catholique ne doit pas ignorer...

Dans leur assemblée du 10 mars dernier, les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France ont rappelé aux Catholiques français l'enseignement doctrinal sur les lois dites de *laïcité*. (1)

Voici le début de leur déclaration; nos lecteurs trouveront le texte intégral dans les journaux catholiques, comme, par exemple, *La Croix*, n° du 12 mars 1925.

« Les lois de laïcité sont injustes, parce qu'elles sont contraires aux droits formels de Dieu. Elles procèdent de l'athéisme et y conduisent dans l'ordre individuel, familial, social, politique, national, international. Elles supposent la méconnaissance totale de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de son Evangile. Elles tendent à substituer au vrai Dieu des idoles (la liberté, la solidarité, l'humanité, la science, etc.); à déchristianiser toutes les vies et toutes les institutions. Ceux qui en ont inauguré le règne, ceux qui l'ont affermi, étendu, imposé n'ont pas eu d'autre but. De ce fait, elles sont l'œuvre de l'impiété, qui est l'expression de la plus coupable des injustices, comme la religion catholique est l'expression de la plus haute justice. »

Cette déclaration n'est pas un acte d'ordre politique. Elle est une leçon de catéchisme et vise une question sur laquelle il est nécessaire que les Fidèles soient dûment renseignés.

Et comme il s'agit de lois antireligieuses, et donc antilibérales, les Catholiques, citoyens Français, sont fondés à en demander la refonte, la révision et même l'abrogation.

Il ne suffit pas de dire que les lois de *laïcité* sont « intangibles ». Prétendre qu'une loi est intangible, c'est vouloir être plus républicain que la *Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen*, charte des révolutionnaires de 1793, qui porte dans son article 28: « Un peuple a toujours le droit de revoir, de réformer et de changer sa Constitution. Une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures ».

Que Dieu nous donne la paix dans la justice et la liberté, pour la plus grande gloire de son Saint Nom et pour le salut de la France !

(1) Ce mot de *laïcité* signifie *négation de Dieu*, non par proclamation, mais par prétention. On n'affirme pas que Dieu est inexistant: on se contente de le traiter comme s'il n'exista pas.



18 Lundi. — Aujourd'hui, mardi et mercredi sont les jours des Rogations. Après l'exercice du Mois de Marie, on récitera les litanies des Saints.

19 Mardi. — Le soir, à 8 h 1/4, au Foyer paroissial, réunion pour les hommes et les jeunes gens. Conférence et projections.

20 Mercredi. — S. Bernardin de Sienne, conf. — Jour de l'Association des Mères Chrétiniennes. Le soir, à 8 h., exercice du Mois de Marie, prière de l'Association et salut.

21 Jeudi. — FÊTE DE L'ASCENSION. Clôture du temps des Pâques, pour l'accomplissement du devoir de la Communion annuelle. — Offices comme le dimanche.

22 Vendredi. — A l'exercice du Mois de Marie, commencement de la Neuvaine au Saint-Esprit préparatoire à la fête de la Pentecôte. — Le soir, à 8 h. au Foyer paroissial, réunion pour les Dames et les jeunes Filles. Conférence et projections.

24 Dimanche. — 4^{me} du mois. — A la messe de 7 h. 1/2, comm. mens. des garçons.

30 Samedi. — Vigile de la Pentecôte, *avec jeûne et abstinence*. — A 7 h., messe mens. des Enf. de Marie.

31 Dimanche. — SOLENNITÉ DE LA PENTECÔTE. — A 10 h., messe pontificale aux intentions de tous les Fidèles de la Colonie. — Le soir, à 6 h., vêpres solennelles et bénédiction papale.

N. B. — Les quêtes de ce jour formeront le Denier de Saint Pierre, pour Notre Saint-Père le Pape.

Actes paroissiaux du 15 mars au 15 avril 1925

BAPTÈMES. — Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 18 mars: Benjamin Cox, 42 ans. — *19 mars:* Georges-André-Joseph AUDOUX. Parrain: René Lambert; marraine: Hélène Leloché. — *29 mars:* Emma-Lucie MARIE. Parrain: Victor Grosvalet; marraine: Emma Grosvalet. — *5 avril:* Pierre-Noël-Emmanuel LAPAIX. Parrain: Pierre Macé; marraine: Louise Saillard. — Constant-Joseph DAGORT. Parrain: Constant Dagort; marraine: Julia Sire. — Henri-Jean-Baptiste-Joseph GORGET. Parrain: Jean-Baptiste Baslé; marraine: Joséphine Gorget.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps,

Le 17 mars: Joseph STACEY, 49 ans. — *18 mars:* Éléonore-Fernande-Augustine YON, née Marty, 47 ans. — *20 mars:* Augustine-Laurence LEROUX, née Davy, 64 ans. — *23 mars:* Louise-Joséphine TÉLETCHÉA, née Casamayor, 50 ans. — *25 mars:* Paul-Gustave VIGNEAU, 74 ans. — *28 mars:* Jeanne SIRE, 4 ans. — *31 mars:* Victoire-Marie-Alexandrine MIAGA, née Pichon, 62 ans.

Echos du Mois

(DU 15 MARS AU 15 AVRIL 1925)



La mission des hommes. -- Commencée le dimanche, 15 mars, elle a duré huit jours. A défaut du R. P. Théophane, capucin, retenu par la maladie dans son monastère de Québec, c'est Mgr Heitz, préfet apostolique, qui a fait les instructions du soir. Il a parlé du règne de Dieu dans la vie privée, dans la vie de famille, dans la vie publique, dans le monde des idées, dans la morale, dans la vie éternelle. Les hommes avaient pris place dans les bancs de la nef. Spectacle impressionnant de les voir là si nombreux, et de les entendre chanter avec entrain le vieux cantique réservé à la mission:

Le soleil vient de finir sa carrière.....

Dimanche, 22 mars, à sept heures, messe de communion, pendant laquelle ces voix mâles ont fait entendre un *Credo* vibrant, et puis, au retour de la Sainte Table, un non moins vibrant *Magnificat* d'actions de grâces.

La cérémonie de la clôture a eu lieu aux vêpres, avec une dernière instruction et la bénédiction apostolique. En même temps, c'était l'ouverture de la mission pascale des enfants de huit à quinze ans. -- Ajoutons qu'une matinée enfantine avec cinéma, avait été annoncée à l'hôtel Joinville pour 5 heures du soir; mais les organisateurs, ne voulant pas distraire les jeunes retraitants, ont eu la délicate attention de renvoyer la fête à plus tard.

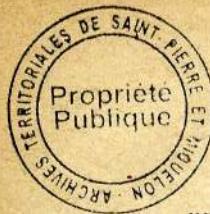
La mission des enfants. -- C'est le R. P. Cardinal qui a été le prédicateur. Pendant quatre jours, les enfants ont assisté à la messe de 8 heures. A 11 h 1/4 et à 4 h. 1/2, ils ont bénéficié d'une instruction. Les dames catéchistes étaient à leur poste pour assurer le maintien du bon ordre et pour donner les avis utiles.

La communion générale, à laquelle ont pris part 396 enfants, a eu lieu jeudi, et a été suivie de la bénédiction apostolique.

Au Foyer paroissial. -- Le lundi 25 mars, de nombreuses auditrices sont venues assister à la réunion de 8 heures. Cause le sur... les vieilles filles ! Comme sujet de carême, il ne manquait pas de saveur. Monseigneur a parlé de la vocation des jeunes filles: mariage ou célibat. Il a montré comment le monde païen, comment le peuple juif avait compris la question, et comment la religion chrétienne la présente. A coup sûr, le célibat, non seulement dans la vie religieuse, mais dans le monde, ne diminue pas la femme. Souvent même il la grandit. Et le conférencier a dit au sujet des « vieilles filles » des choses gracieuses et touchantes, si bien que d'aucunes, a-t-on prétendu, rêvent d'être « vieilles filles » !

Le lendemain soir, réunion pour les hommes. Sujet traité: « Nous avons une âme; elle est spirituelle, libre, immortelle ». A Saint-Pierre, il n'y a pas de détracteurs de l'âme. Il importe cependant que la vérité soit étayée de bonnes preuves: les assistants ont constaté que cela a été fait.

Après la conférence, c'a été une excursion dans le monde des âmes, grâce à



une série de projections coloriées. On a pu se remémorer les enseignements de l'Eglise au sujet de la vie spirituelle, -- vie de la grâce sur la terre, vie de gloire au ciel.

A la Société des Marins. -- L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 25 mars, au Foyer paroissial. D'après le compte rendu financier exposé par M. P. Gervain, président, il a été dépensé, dans le courant de l'année, 3.036 fr. 65. L'actif de la Société, à ce jour, est de 9.730 f. . 88 : c'est dire que la situation financière est bonne.

Une modification a été faite à l'article 23 des statuts. Dorénavant les cotisations semestrielles seront de 5 fr., donc 10 fr. pour une année; en revanche, l'indemnité journalière assurée aux malades sera doublée.

M. Désiré Béchet a été élu trésorier en remplacement de M. Eug. Ledret, démissionnaire. Celui-ci, vu les longs et dévoués services qu'il a rendus à la Société des Marins, a été proclamé trésorier honoraire.

M. Emmanuel Lechevallier, parti pour France, a été remplacé, comme membre du Conseil, par M. Léopold Artur.

Après quelques mots d'encouragement de Mgr Heitz, directeur ecclésiastique de la Société des Marins, une intéressante série de projections lumineuses sur Madagascar a terminé la réunion.

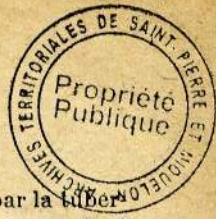
La radiophonie à bord des « Terre-Neuviers ». -- En vu de la prochaine campagne de pêche, plusieurs navires morutiers seront pourvus, dit-on, d'installations perfectionnées pour assurer la conversation de bord à bord et avec la terre. Il serait à souhaiter que le grément de tous bateaux de pêche soit ainsi complété. Alors les longues semaines de brume deviendraient inoffensives et l'isolement, cause de tant de sinistres, aurait disparu.

Le navire-hôpital « Sainte-Jeanne d'Arc », providence des mathurins sur les bancs, a reçu un poste de téléphonie sans fil, en plus de son appareil de radio télégraphie. Il a quitté Le Havre vers la mi-avril pour Saint-Pierre et les bancs de Terre-Neuve.

La mission des dames et des jeunes filles. -- Elle n'a pas été suivie avec moins d'entrain que celle des hommes. Du dimanche de la Passion au dimanche des Rameaux, une foule compacte et recueillie a assisté aux instructions du soir, faites par Moseigneur. Pendant toute la semaine, il a commenté ces mots de la Sainte Liturgie: *Sursum corda, en haut les coeurs !* Il a fait voir ce qu'est la bonté dans un cœur viril, ce qui peut l'altérer, ce qui la renouvelle et l'entretient, comment elle se manifeste plus particulièrement par les paroles et par les attentions; comment enfin elle est glorifiée au ciel.

Outre les réunions du soir, il y a eu, le matin, les trois premiers jours de la semaine, une instruction particulière pour les jeunes filles, où celles-ci ont pu méditer sur la charité de patience, de langage et de service. Les dames ont eu leur tour, les trois jours suivants, pour entendre se rappeler les graves devoirs de leur vocation d'épouse et de mère.

La communion générale a été des plus édifiantes. Pendant une demi-heure, deux prêtres ont distribué le Pain Eucharistique à ces âmes retrémées dans des sentiments de vie chrétienne.



Comment on écrit l'histoire. — Les habitants sont décimés par la culose, par l'alcoolisme et par lémigration aux Etats Unis. Tout en restant fidèles à la France, ils subissent fortement l'influence de la grande république Américaine. Un petit fait le démontre: c'est à New-York que les jeunes mariés de l'archipel font leur voyage de noces. »

C'est de Saint-Pierre et Miquelon qu'il s'agit. Et c'est « la Nature, revue des Sciences », publiée à Paris, qui donne ces intéressants détails dans son n° du 2) décembre dernier.

L'excellent Père Le Gallois, supérieur du Collège St Alexandre, à Ironside (Canada) s'est chargé sans retard de mettre les choses au point; et nous l'en remercions de tout cœur. Sa réponse publiée par *La Nature* (n° du 28 février) a relevé comme il convient cette singulière information qui constitue « une injustice criante à l'égard de Français authentiques, vaillants entre tous, qui, vivant, au milieu de mille difficultés, sur ces rochers stériles, perpétuent le nom, le souvenir et l'amour de la France, dans l'Atlantique du Nord. »

La Semaine Sainte. — Elle a été marquée, comme toujours, par un grand recueillement. Aux Offices, l'église était comble. Beaucoup de pieux visiteurs sont venus prier au Tombeau, le Jeudi-Saint. Les « Ténèbres », avec le chant des Lamentations, le sermon du Vendredi-Saint, donné par le P. Lucas, les cérémonies et l'*Alleluia* du Samedi-Saint et, pour finir, les nombreuses communions, le sermon du P. Hélin et les beaux Offices pontificaux du jour de Pâques: tout cela laissera dans les âmes des Saint-Pierrais de réconfortants souvenirs.

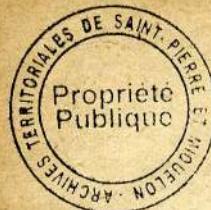
Vacances scolaires anticipées. — Le congé de Pâques des écoles, à St-Pierre, avait été fixé du 8 au 20 avril inclus. Mais à cause d'une épidémie de diphtérie qui s'était déclarée chez les enfants, les écoles ont été fermées provisoirement dès le 4 avril, la rentrée restant fixée au jour indiqué plus haut. Il ne s'agit dans le cas que d'une mesure de prudence, le danger de la propagation du mal ne paraissant pas imminent. Les petits écoliers n'en sont pas marris; d'aucuns ne seraient pas fâchés d'avoir de temps en temps un de ces suppléments inopinés de vacances.

A l'hôpital. — Un nouveau perfectionnement, dans le soin des malades, a été inauguré à l'hôpital de Saint-Pierre. Désormais on pourra s'y faire radiographier et radioscopier; et ainsi un diagnostic plus sûr permettra de dicter le traitement des maladies.

Au Foyer paroissial. — Mardi soir, 14 avril, réunion pour les hommes et les jeunes gens, avec conférence sur la franc-maçonnerie, du 18^{me} siècle à nos jours. On a écouté ces détails avec d'autant plus d'intérêt qu'on ne connaît ici que par ouï-dire cette société secrète.

Dans une série de projections qui ont suivi, Monseigneur a servi de guide aux assistants à travers la curieuse ville de Venise, bâtie sur les lagunes de l'Adriatique.

Arrivées et départs. — Sont arrivés par le « Pro Patria », le 27 mars: MM. A. Béchet, D. Conan, F. Dagort, F. Eloquin, J. Fourny, Ed. Girardin, J. Huby,



L. Lebel, J. Légasse, J. Morazé, Eug. Norgeot; M. et M^{me} V. Fauvel et fils, M. et M^{me} A. Véglia et enfant; M^{les} E. Riou, M. et G. Vigneau. — *Le 9 avril:* MM. E. Jacquet, E. Pichon, Casamajou, gendarme, et M^{me} avec deux enfants; M. et M^{me} Em. Gautier; M. et M^{me} P. Olaïsola; adj^{ant} de gendarmerie, M^{me} et M^{le} Robichon et enfant; M^{me} S. Bouvier et enfant; M^{me} A. Lebuf.

Sont partis par le « Pro Patria », le 31 mars: MM. D. Béchet, P. Bonnicul, M. Briand, A. Farvacques, Ch. Hacala, P. Lasitte, J. Lefèvre, J.-M. Ollivier, E. Pouard, J. Pouard, J. Quann, A. Slaney; MM^{res} Cardeur, Plantegenest; M^{le} J. Quédinet. — *Le 14 avril:* M. Lanniel; M. et M^{me} Anguenot et fils; M. et M^{me} Lesur et enfants.

L'Ecole Sainte-Croisine

La température, plus douce qu'à l'ordinaire au mois d'avril, a permis de recommencer les travaux.

Les terrassiers et les maçons ont pris de nouveau possession du chantier. Les menuisiers ont achevé les fenêtres et les charpentiers vont préparer les poutres et les solives.

Les amis et bienfaiteurs de Sainte-Croisine ne se lasseront pas de nous venir en aide. En attendant que cette Œuvre, qui est bien la leur, soit terminée, qu'ils lui fassent chaque mois une petite part dans leurs prévisions budgétaires ! Leur générosité ne ssaurait être mieux inspirée pour le moment.

Les offrandes peuvent être déposées dans le tronc spécial qui se trouve à l'église, sur le socle de la statue de la Sainte Vierge, ou remises directement à Mgr le Préfet Apostolique.

Un peu de notre Histoire (12).

Voici un autre spécimen de contrat reçu, à cette époque lointaine, par le curé de Miquelon. Ce document, cité tel quel, prouve que le prêtre dut alors, plus d'une fois, cumuler les fonctions de notaire ou d'officier de l'état civil avec celles de curé.

Par devant nous vice préfet Apostolique des îles St Pierre-Miquelon, Messieurs les juge, notaire-greffier ne résidants point en cette ville Miquelon, et la saison peu avancée ne permettant point de se rendre au bourg de St-Pierre Chef lieu de ces deux colonies en l'amérique Septentrionale dépendantes et sujettes de sa majesté très Chrétienne, et domicile de ces messieurs sus-mentionnés; le vingt neuvième jour du mois de janvier de l'année de grâce mil sept cents soixante et dix.

Sont comparus Jean Baptiste, fils majeur de défunt Joseph Nicolas Gautier, de son vivant négociant au port Royal, et de défunte Marie Alain son épouse, ses ^{je} pere et



mere, d'une part et Barbe, fille mineure de défunt Nicolas la Vigne, de son vivant résidant au port toulouse, et de défunte Anne Clémenceau son épouse en secondes noces, ses pere et mere, d'autre part: tous deux domiciliés en cette île Miquelon.

Lequel susdit jean Baptiste gautier en cas de mort transmet sur la tête de son épouse, tous meubles, immeubles, dettes, droits, actions, et même des biens advenirs, et généralement tout ce qu'il peut, et tout ce qu'il pourroit acquérir, s'il fut resté plein de vie, et que mort de lui ne fut point arrivée, la quelle donation faite par lui sain et saufve, la tête de sens rassis, par sa pleine liberté, sans y être forcé aucunement, et la quelle donation faite irrévocabile par le nommé cy-dessus jean baptiste gautier à Barbe la Vigne, la quelle il se propose de prendre pour épouse en face de notre mere la Sainte Eglise selon les formalités ordinnaires; et la quelle donation aura lieu après la célébration du futur Mariage,

Et la quelle Barbe la Vigne aussi, et en son nom et répondant pour elle Charles la Vigne son frere du côté paternel, crée de l'avis des parens et des amis de la dite Barbe pour son tuteur *ad hoc* quant à son mariage avec le sus nommé gautier comme en fait foy l'acte de tutelle passé devant nous le vingt huit du présent mois et an, la saison n'ayant pas permis de le passer à St Pierre lieu de la résidence de Messieurs les juge, notaire-greffier, cèdent, donnent, transmettent sur la tête de jean Baptiste gautier cy-dessus mentionné tous droits qui peuvent ou qui pourroient lui revenir, si mort d'elle ne fut point arrivée; la célébration du mariage une foy faite.

La quelle donation réciproque a été faite dûment, avec une parfaite volonté qu'en cas de mort d'une des deux parties, l'autre partie ne fut point frustrée des effets de la promesse qu'ils se font mutuellement et pour toujours, dans le dessein de se manifester l'un à l'autre la sincérité de l'amitié qu'ils se portent réciprocement.

Et ce passé en présence de Joseph Nicolas gautier, frère du dit Jean Baptiste Gautier, agé d'environ trente ans, et de Joseph Dugas, agé d'environ cinquante cinq ans, résidants en cette île Miquelon, et également en présence de charles la Vigne sus mentionné son tuteur *ad hoc*; et de françois la montagne, et de françois boy, tous deux amis de la famille de l'Epouse, et tous trois domiciliés de cette île.

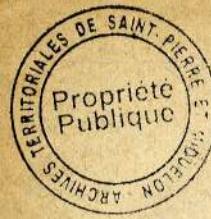
la miuite arrêté à midi du matin, le lundi vingt neuvième jour de janvier mil sept cents soixante et dix, les quels ont tous déclaré sçavoir signer, excepté l'épouse et charles la Vigne, lesquels ont déclaré ne sçavoir signer.

Signé: lamontagne, Nicolas Gautier, J. Dugas, françois Boy, Jean Gautier, Paradis vice-prefet.

Ajoutons ici un dernier document concernant la famille dont il est question ci-dessus. C'est un acte dressé le 4 janvier 1754 par M^e Bernard, notaire-greffier à l'île St-Jean, acte que nous avons trouvé annexé à l'acte de mariage de Jean-Baptiste Gautier, et aux termes duquel son frère Joseph-Nicolas Gautier, affecte hypothécairement tous ses biens pour garantir l'exécution d'une cession de droits successifs à lui consentir par sa mère et ses frères et sœurs.

L'orthographe de ce document est délicieuse !

Par devant moy Notaire Royal de L'île St Jean est comparu Le S^r Joseph Nicolas Gaultier, Lequel a déclaré que la Dame E. Gaultier sa Mere, et Elizabeth



Gaultier, Marie Gaultier, et gean Gaultier ses frere et sceurs, Luy ayant fait une cession de la part gu'ils ont à prétendre sur l'habitation ou c'gls (1) sont actuellement, situé a La source a Bellair, par acte passé par devant moy ce gourdhuy pour en gouir tranquillement, et La faire valloir a son proffit que cependant il entend que la ditte Dame veuve Gaultier sa Mere y soit demeurante gusqu'a son Deceds, et qu'il promet en avoir soin comme cy devant, ainsy que de ses frere et sceurs cy dessus nommées gusqu'a ce qu'ils soient établis, sans Leurs causer aucun trouble ny chercher aucune difficulté qui pourroit Leurs faire de la peine a L'effet de guoy il oblige, affecte, et hypothecque tous ses Biens, meubles, et immeubles presents, et avenir. Promettant, et obligeant et Renonçant et fait et Passé au Ruisseau de Bellair en presence des S^r Amant Buzeau et Galland — habitants de Cette isle; le d^r françois Galland a déclaré ne seavoit signer de ce interpellé suivant Lordonnance, et ont Le d^r joseph Nicolas Gaultier et Amant Buzeau Signé a la minutte des presentes a La source a Bellair Le quatre ganvier mil sept cent cinquante quatre.

L. Bernard. no^r greff

..

Notons, à la fin de cette dernière citation qu'au XVIII^e siècle l'ancien droit français fixant à 14 ans la majorité des garçons et à 12 ans celle des filles, était encore en vigueur dans les îles de l'Acadie restées françaises. C'est ainsi que Joseph Nicolas Gaultier, âgé alors de 14 ans, a pu valablement s'engager par l'acte ci-dessus.

(A suivre)

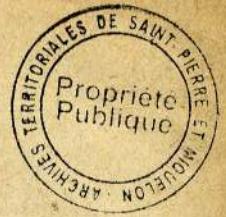
E. S.

Le nouveau petit frère

II. Sur la terre.

— Hé, Hélène, où cours-tu si vite, tu n'es pas à l'école ?
— Tu sais, j'ai un petit frère . . . Je n'ai pas le temps de te répondre.
— Un petit frère ? . . . Tu l'as vu ? Comment « qu'il s'appelle ? »
— Mais il n'est pas encore baptisé . . . Il s'appellera Joseph, comme mon Grand Papa, qui est mort.
— Quand est-ce qu'il est venu ?
— Avant-hier . . . J'étais chez Grand'Maman . . .
— Tu savais qu'il viendrait ?
— Oui, Maman nous l'avait promis. A Noël elle nous a dit: « Si vous êtes bien sages, vous aurez un petit frère. Il viendra quand le petit Jésus sera parti de l'Eglise. » — Alors j'ai dansé en disant: « Quel bonheur ! Je le promènerai, maman, je le bercerai : Dodo, l'enfant do . . . comme notre Fernand » — Lui, notre Fernand, il a répondu: « Moi, je ne veux point de petit » frère; ça crie toujours ! J'aime mieux un cheval. » — Papa lisait son journal . . . il a relevé la tête . . . il faisait une figure ! . . . Je croyais qu'il allait se fâcher...
—

(1) Où ils sont.



Il roulait des yeux en le regardant: « Et toi ? On t'a jeté à l'eau quand tu es venu : dis ?... » — Comme not' Fernand a braillé !

-- Et qui est-ce qui sera marraine ?

-- Tante Lise . . . Le parrain, il n'est pas encore choisi.

-- Quand est-ce qu'on le baptise ?

-- Dimanche. Il aura un beau petit bonnet ruché.

-- Avec des rubans ? Quelle couleur ?

-- Bleus . . . J'ai dit à Papa: « C'est pas beau, le bleu, j'aimerais mieux tout blanc. » — Alors il m'a regardé dans les yeux . . . — Tu comprends, je n'ai plus rien dit.

-- Et maman ?

-- Elle a déjà emmailloté mon petit frère. Elle me l'a donné sur mes bras.

-- Il est gros ?

-- Comme ma poupée. Il remue ses petites jambes. J'avais presque peur de le casser.

-- Quand il fera beau, j'irai avec toi le promener devant chez vous.

-- Oui, pendant que je ferai des commissions.

-- Je ne demande pas mieux. Je n'ai pas encore de petit frère, moi .

-- Alors, tu viendras dimanche, dis ? Tu auras des dragées.

-- Tiens ! ... nous voici à l'école..... Au revoir ! A dimanche !

**

Et vous, les grands et les grandes.

1^e Aimez-vous vos petits frères et sœurs ?

2^e Aimez-vous à les garder, à les promener et à les amuser, quand votre maman a de l'ouvrage.

3^e Leur donnez-vous le bon exemple ?

Ne dites jamais comme Caïn: Suis-je donc le gardien de mon frère ? — Oui, vous êtes le gardien de vos petits frères et sœurs. Vous participez au rôle de l'Ange Gardien. Remplissez-le bien et Dieu vous bénira.

Chronique de l'Ile-aux-Chiens

DU 15 MARS AU 15 AVRIL 1925

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps, le 23 mars: Ferdinand SOLLIER, 21 mois. — 30 mars: Julie REVERT, née Heudes, décédée à Saint-Pierre, 64 ans.

La Fête des Marins. — Elle a été célébrée le dimanche 22 mars. Monseigneur, qui terminait la Mission des hommes à St-Pierre, s'était fait représenter à la cérémonie par le R. P. Poisson, directeur du Collège. La proces-



Sion traditionnelle s'est avancée jusqu'au monument des Morts de la Grande Guerre; et c'est du haut de la terrasse que le célébrant a procédé à la bénédiction de la mer.

Le Monument des Morts de la Grande Guerre. -- C'est le 15 avril que la statue du Soldat vainqueur a été placée sur le piédestal qui lui était destiné. Bientôt sans doute, aura lieu l'inauguration officielle du monument.

La grotte de Notre-Dame de Lourdes. -- Les gros travaux sont terminés. Et maintenant l'on peut dire que l'Île a sa grotte de Notre-Dame de Lourdes, entre l'église et le cimetière, face à l'Océan et sur le flanc du monticule que couronne le monument des Morts de la Grande Guerre. La statue de l'Immaculée, déjà bénite par Monseigneur, a été placée dans la niche le Samedi-Saint, après l'*Alleluia* pascal. L'inauguration de la grotte aura lieu dès que les embellissements projetés seront terminés.

Retraite pascale. -- Elle a été prêchée par le R. P. Lucas, du lundi au jeudi-saint.

Ce qu'il advint ...

Il s'agit d'une aventure originale arrivée à notre modeste bulletin. Nos lecteurs en tiront les détails dans la lettre suivante que nous a apportée le dernier courrier des Etats-Unis:

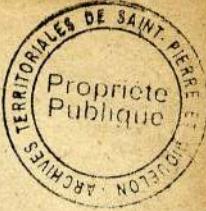
Monseigneur,

Au commencement de janvier dernier, je vous demandais de m'envoyer le *Foyer Paroissial* qu'un ami de l'île de Jersey (Angleterre) avait signalé à mon attention. Je ne l'ai pas reçu; et pourtant vous me l'avez envoyé: j'en ai eu la preuve ce matin même, d'une singulière façon.

« Un jeune homme portant une plaque d'identité sur un habit de travail est venu me trouver. » Je suis collectionneur de timbres-poste, m'a-t-il dit. J'en ai vu de très intéressants sur un journal à votre adresse venant de Saint-Pierre et Miquelon. — Quand les avez-vous vus ? lui ai-je demandé. — Il y a deux ou trois semaines. — Où les avez-vous vus ? — Dans le train New-York-Chicago N° 207-223 qui fait le service entre New-York et Croton et dont je suis l'agent postal. — Vous êtes sûr d'avoir vu ce journal ? — J'en suis sûr, puisque c'est lui qui m'a fait connaître votre adresse. — Je ne doute pas de vos paroles, lui ai-je dit; mais je vous assure que je n'ai jamais reçu ce journal dont vous me parlez; je l'attends puisque je l'ai demandé au commencement de janvier, »

Mon interlocuteur parut surpris et ajouta candidelement: « C'est un mauvais point pour le service postal auquel j'appartiens. — Je ne blâme personne, lui dis-je alors, car les employés de la poste de Tarrytown sont très aimables pour moi. — Je n'en doute pas, reprit-il; cependant vous n'avez pas votre journal et moi je n'aurai pas les timbres-poste de Saint-Pierre et Miquelon. — Consolez-vous, lui ai-je répliqué: je trouverai bien le moyen de nous contenter tous les deux. »

Mon visiteur m'a quitté content. Je me suis rendu au bureau de poste pour y



prendre des informations que personne n'a pu me donner. J'ai essayé de vous envoyer un mandat-poste : je n'y ai pas réussi, parce que le nom de Saint-Pierre ne se trouve pas sur la liste des bureaux de poste français mise à la disposition des bureaux de poste américains.

Drang !.. Drang !.. Tiens, ma boîte à lettres qui fait du bruit ! Le facteur y dépose quelque chose. Quoi ? Je vais voir : *Le Foyer paroissial* de Saint-Pierre et Miquelon ! Deux exemplaires du N° 12, première année, 1924 ; et 3 exemplaires du N° 13, deuxième année, 1925.

La couverture du *Foyer* me plaît. Ce paysage..., mais je le connais ! N'est-ce pas le Cap à l'Aigle, l'Anse à Rodrigue?.. Me voilà en pays connu et j'aime que l'on m'en parle. Le *Foyer* veut bien le faire ; pour l'y aider, je lui envoie cinq dollars en paiement de sa collection complète parue jusqu'à ce jour et d'un abonnement pour 1925.

Je vous remercie, Monseigneur, de m'avoir envoyé *Le Foyer* ; et je vous prie d'agréer...

Signé : M. J., prêtre.

Chronique de Miquelon

DU 15 MARS AU 15 AVRIL 1925

Le Calvaire de la dune. -- La dune qui s'étend entre le Grand Etang et la mer subit très souvent, on le sait, les violents assauts des vagues, surtout lors des tempêtes et des vents d'ouest. On peut constater alors que la mer envahissant creuse des rigoles larges et profondes. Qu'adviendrait-il, si elle arrivait à se frayer un passage ?..

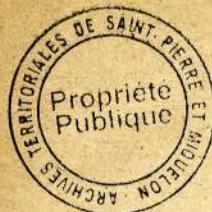
Il y a quelque quarante ans, les habitants du bourg avaient planté une grande croix sur la dune. Elle leur apparaissait comme un signe de la protection divine et leur servait, en même temps, de point de repère quand ils se trouvaient au large. Cette croix ayant été renversée, en janvier 1924, par un furieux coup de vent, il fut décidé de la remplacer au plus tôt.

Le moment était venu. C'est dans l'après-midi du lundi de Pâques que la nouvelle croix fut solennellement bénie par le R. P. Poisson, délégué par Mgr le Préfet Apostolique. Presque toute la population était venue là en procession ; et après la bénédiction, le Révérend Père adressa aux assistants quelques exhortations fortement senties et les félicita de leur piété et de leur confiance en Dieu.

Circulation monétaire. -- A Miquelon, elle laisse à désirer. Les billets de cinq francs, après un loyal et long — trop long — service, sont dans un état piteux et demanderaient à être mis à la retraite. De mauvaises langues prétendent qu'ils véhiculent des microbes malfaisants et qu'il y a danger à les toucher. Qu'en se le dise !

Départ du Dr Lafargue. -- Le 31 mars, le « Pro Patria » a fait escale à Miquelon. Le Dr Lafargue, avec sa dame et ses enfants, prit passage à bord pour se rendre à Halifax, et de là à Bordeaux. Il avait passé près de deux ans à Miquelon. Beaucoup de personnes ont tenu à le saluer encore une fois au moment de son départ.

Travaux. -- En attendant l'ouverture de la pêche, deux équipes de travailleurs sont occupées, l'une à la construction du nouveau bâtiment scolaire, l'autre à la démolition de l'ancienne école. Celle-ci représentait un des plus vieux immeubles de Miquelon, ayant été construite il y a plus de cent ans. On a pu constater que les Miquelonaïs de jadis savaient eux aussi bâtir dans de bonnes conditions. En effet, à part les planches de la toiture, tout le reste de cette construction en bois était peu endommagé.



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon).

P. ANDRIEUX ET LEMÉAC

Commission - Consignation.

Agents exclusifs Champagne Piper Heidsieck - Cognac Gopet père - Vermouth Cinzano - Vins de Bordeaux Descas Père et Fils.

Pierre DERIBLE

Près du Patent Slip.

Constructeur naval breveté
Travaux et réparations en tous genres.

A. MAUFROY

Quai de la République.

Commission - Représentation - Importation - Exportation.

GAUTIER Joseph

Boucherie - Charcuterie - Légumes divers, œufs etc., Fournisseur des navires.

Victor FARVACQUE

Cordonnerie. Réparation de chaussures.

A. Dugué

Boucherie - Charcuterie - Légumes - Œufs etc. — Fournisseur des navires,

Chez **D. GAUVAIN** agent régional
Catalogues, tarifs et choix varié des magnifiques dentelles à main des *magasins du Printemps ARTHUR*, Belgique.

Apply to **D. GAUVAIN** agent for catalogue tarif various selections for the splendid real hand made laces from magasin du Printemps **ARTHUR** Belgique

A VENDRE

Maison de campagne. S'adresser à
M. T. Davis.

A LOUER



SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

HOTEL LALANNE
QUAI DE LA RONCIÈRE

Constant DAGORT

Commissions — Consignations
Liqueurs et tabacs.
Nouveautés, Epicerie. — Gros et détail.

Lespagnol Frères
QUAI DE LA RONCIÈRE

Appareils de chauffage en tous genres.
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installations de salles de bains et de cabinets inodores.

Comptoir Colonial G. Littaya et Cie

Magasin général. — Gros et détail. — Commission. — Consignation. — Alimentation. — Liqueurs. — Tissus. — Confections. — Parfums. — Fournitures en tous genres.

Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la ville et les navires. — Pain de fantaisie.
Ouverte toute heure.

Visitez le « New-York Stores ». Modes et Nouveautés. Marchandises nouvelles par tous les courriers.

E. A. SIRE, rue Sadi-Carnot

Commissions-Consignations.
Agence de la Maison Robinson Export.
" des Liqueurs « Labbé François »
" de Dunville Whisky.
" de Cognac Audouin frères et Cie.
" de Vins Ducasse.

C.P. Chartier et Cie,
Vins et Spiritueux.

Aug. Fontaine,
Draperies - Chaussures - Conserves alimentaires - Boissons. - Gros et détail.

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co
Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes.
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Agent des Cigarettes Nationales

O. Lechevallier et Cie

Commissions - Consignations. Liqueurs et tabacs - Champagne, Cognac et Whisky

Leon BRIAND

Vins de Bordeaux blanc et rouge en barriques, demi-barriques, - Caisses : St-Emilion - Sauternes - Haut-Barsac etc.

C. P. Chartier,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

LUCIEN RHOMER

Confiserie-Patisserie. Ouvert tous les jours

**LA MORUE FRANÇAISE ET
SÉCHERIES DE FÉCAMP**

Sous-agence Nord
Denrées de toutes sortes.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes - Articles divers.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

**SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)****American House**

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

Madame Vve Bailly

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soirées - Fourrures - Parfums.

Auguste DÉROQUET

Constructeur breveté de navires - Entrepreneur en tous genres.

Louis LEGENTIL

Représentant en vins de Bordeaux.

ALBERT BRIANDRue de la Poudrière.
Epicerie - Mercerie - Optique - Quincaillerie.**La Morue Française
& Sécheries de Fécamp**

Armement à la grande pêche et au long-cours. Service postal entre St-Pierre et le Canada. Approvisionnements généraux

MOTEURS**DELCO - LIGHT**

MM. Landry et Pine, représentants

A. ROULETBoucherie - Charcuterie.
Commission - Consignation.**Pension Restaurant**

Madame Cadet - Etcheverry, Quai de la Roncière.

V. D. GAUVAIN Réexport

Rue Nielly.

Exposition permanente d'articles d'exportation française de luxe.
*High class export goods
of every description.*

Adr. tél. Réexport St-Pierre Miquelon.

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation
Alimentation - Liqueurs - Tissus - Conféctions - Chaussures - Fournitures en tous genres.**Représentant***Cognac:* Maison Bisquit-Dubouché, Jarnac
Champagne: V. Cliquot-Ponsardin, Reims*Vins fins:* Roseheen et C., Bordeaux.*Armement:* Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon.*Morues:* Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux.*Armement:* Maison Ch Leborgne, Paris.
Assurance Maritime: The Board of Underwriters of New-York, N.Y.*Assurance contre l'incendie:* Phoenix Insurance Co limited of London, L.*Moteurs marins:* The Hubbard Motor Co, Connecticut.**La Banque Canadienne de Commerce**

Siège social, TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500.000.000 dollars.

Capital versé: 20.000.000 "

Fonds de réserve: 20.000.000 "

*Affaires de Banque en général**589 Succursales au Canada,* en outre à Terre-Neuve, Yukon, Antilles Anglaises, Cuba, Mexique, États-Unis et Angleterre. Correspondants dans toutes les parties du monde. — Pour la France en particulier: Banque Nationale de Crédit — Barclays Bank (Overseas) Limited — Crédit Commercial — Crédit Lyonnais Société Générale.

Nous acceptons des dépôts en dollars ou en francs sur lesquels nous payons 3 %, d'intérêt dans notre département d'Épargnes.

Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.

Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions, quelle que soit leur importance.

*Heures de bureau:**Matin: 10 h. à 11 h. 30. Soir: 1 h. 30 à 4 h.**Agence de St-Pierre et Miquelon.**G. D. DALLAIRE,**Délégué*